



La revégétalisation du littoral lucéen grâce au soutien du Fonds Vert depuis 2023



Programme

HISTORIQUE

3

NOTRE METHODE

7

EVOLUTION DU PROJET

11

RETOURS D'EXPERIENCE

20

SUIVI ADMINISTRATIF

25





Historique

PAS A PAS VERS LE PROJET
ACTUEL

Présentation du projet

Contexte : Recul du trait de côte

Constat : perte manifeste du couvert végétal sur le littoral (travail photo satellitaire et photos d'archives)

Objectifs :

- Lutter contre l'érosion littorale grâce à des solutions fondées sur la nature
- Reconquérir la biodiversité locale et restaurer les sites de ponte de tortues marine
- Préserver les activités du littoral

Moyens :

- Renforcer la couverture végétale et le système racinaire afin de mieux retenir le sol.
- Mobiliser le concept de **Syntropie** : l'association de plantes diverses en forte densité pouvant occuper toutes les strates végétales et ainsi favoriser la biodiversité pour recréer des niches écologiques.
- Impliquer les citoyens et les scolaires



Figure 1. Evolution du couvert végétal sur de la plage de Gros-Raisin

3 grandes phases

- 2022 : WALIWA – 1^{er} enclos de végétalisation en association avec le bouturage de corail, et l'entretien de la Mare de Pont Café - Programme « TE ME UM 2021 » (OFB).
- Volet 1 du Fond Vert en 2023-2024 – 3 000 m² plantés – 912 arbres. Et 200 végétaux auxiliaires

Financeurs	€HT	%
Fonds Vert	48 591,00 €	74 %
Auto-financement	17 309,00 €	26%
TOTAL	65 900,00 €	100 %

- Volet 2 du Fond Vert en 2025 – 2027 – 1 500 m² plantés – 2 000 arbres. Et 500 végétaux auxiliaires

Financeurs	€HT	%
Fonds Vert	197 480,00 €	80 %
Auto-financement	49 370,00 €	20%
TOTAL	246 850,00 €	100 %

4 sites



Plantations 2022

Plantations 2023

Plantations 2025

Zones restantes



Notre méthode

Mise en œuvre du projet

- Implantation :
 - Analyse de la maîtrise foncière – le cas échéant demande d'AOT
 - Détection de réseaux pour les plages aménagées
 - Expérimentation : emplacement et forme des enclos (longitudinal ? Transversale ? éloignement par rapport à la laisse des plus hautes eaux (LHE) ?)
- Réunions préparatoires avec le prestataire retenu :
 - Visites de terrain pour le « bornage des enclos »,
 - Programmation des périodes de plantations et des interventions pédagogiques
 - Définition d'une solution de secours en cas de forte sécheresse
- Communication autour du projet :
 - Auprès de la population, des associations et des riverains
 - Conception de la **signalétique institutionnelle** permettant de :
 - découvrir les espèces introduites
 - s'approprier le projet
 - prévenir les comportements négatifs.



5 grands panneaux et 27 pancartes



Essences retenues d'espèces végétales indigènes

Travail en collaboration avec le CBN pour validation des espèces introduites :

- La patate bord de mer → tapisse le sol
- L'olivier bord de mer → haie brise-vent
- les « poiriers-pays » et les gommiers rouges → résistance aux éléments marins



Les plantes à papillons



Evolution du projet



Renaturation : état initial / état intermédiaire



Septembre 2023



Mai 2026

Renaturation : état initial / état intermédiaire



Septembre 2023



Mai 2026

Renaturation : état initial / état intermédiaire



Renaturation : état initial / état intermédiaire



13 octobre 2023



Mai 2026

Renaturation : état initial / état intermédiaire



Juin 2025



Mai 2026

Renaturation : état initial / état intermédiaire



Octobre 2023



Mai 2026

Renaturation : état initial / état intermédiaire



Octobre 2023



Mai 2026

Techniques d'ingénierie végétale



Retour d'expérience



Les points d'attention

- Acceptabilité sociale : faire face aux riverains mécontents – accompagner vers le changement – faire de la pédagogie.
- Prévoir un entretien régulier :
 - Entretien/réparation des enclos
 - Déliaison des jeunes arbres
 - Suppression des EEE
 - Amendement des sols,
 - Arrosage
 - Remplacement des arbres disparus
 - Nouvelles plantations en vue de la densification
- Respect du « calendrier des tortues » : pose enclos en janv-fev
- Capacité de réactivité en cas de dégradation ou de coup de chaleur
- Compréhension par l'expérimentation permanent – constat des réussites et échecs (type de sol, crabes, vandalisme,...)
- Faire face aux aléas – Béryl en 2024 →



Les dégâts de Béryl - Juillet 2024



Les points forts - cobénéfices

- o Les enclos ont permis une régénération spontanée par l'évitement du piétinement
- o Le retour de la biodiversité (papillons, traces de pontes de tortues, ...)
- o Le succès de la plantation de 3 Mangle médaille ou sang-dragon (*Pterocarpus officinalis*) sur 15
- o Mars 2024 - RETEX organisé par la CAESM avec les référents communaux, l'ODE, l'ONF
- o Effet domino sur la gestion intelligente du littoral – intervention du CDS auprès des agents d'entretien pour la préservation de la laisse de mer
- o Echanges avec Virginie DUVAT – Professeure en Géographie au Laboratoire Littoral Environnement et Sociétés - CNRS – spécialiste de l'impact du réchauffement climatique sur le littoral
- o Echanges avec Gabriel GENELOT dans le cadre de son terrain préparatoire de thèse : « *Modélisation des effets systémiques de politiques d'aménagement du territoire, dans une perspective d'adaptation au risque cyclonique* ». Intérêt des SfN pour la réduction des risques côtiers.
- o Discussions avec le professeur F.DOLIQUE (labo des géosciences marines – UAG) pour mesurer l'évolution des stocks sédimentaires autour des enclos. (stage de licence 3 au 1er semestre 2027).



Le Monarque



Le Vonvon



Le Cha cha



Le Nacré



Les points forts - suite

- o 9 ateliers pédagogiques a destination des scolaires
- o 3 ateliers pédagogiques avec le grand public
- o Partenariat avec IDEX pour la mise à disposition de compost



Suivi administratif



Le soutien du Fonds Vert

- Subvention : levier indispensable au démarrage du projet
- Identification de la mesure adaptée : "Mise en œuvre de la Stratégie Nationale Biodiversité (SNB) dans les territoires » aujourd'hui : "Agir pour la biodiversité : des atlas de la biodiversité communale à la restauration de la nature"
- Estimation du coup des projets
- Constitution du dossier : Dossier de présentation du projet, DCM, plan de financement, planning/travaux et animations
- Dépôt de la demande sur la plateforme demarche.numerique.gouv.fr



Planning financier et opérationnel - $\varphi 1$: 2023



RETour d'EXpérience

- Points positifs du dispositif :
 - Fonds très réactif
 - Interlocuteurs disponibles et à l'écoute
 - Plateforme intuitive
- Points de vigilance pour les futurs candidats :
 - Présenter un projet abouti
 - Vérifier les capacités financières
 - Vérifier les ressources humaines nécessaire au suivi du projet
 - S'assurer d'un soutien politique fort
 - Budgétiser : l'entretien, la signalétique institutionnelle et le transport des publics cibles

Merci

Julie GIBOYAU

Responsable adm. des Services Techniques

Ville de Sainte-Luce

0596 62 29 67

julie.giboyau@mairie-sainte-luce.fr

